ACTU Caux Austreberthe

Les actualités de la Communauté de communes Caux-Austreberthe - Octobre - Novembre 2025

Des démarches simplifiées avec France Services

page 4 et 5

La création d'entreprise
page 3 Économie

Changer les règles !
page 6 Services rendus

Des économies d'énergie pour tous
page 7 Environnement

-2- Le courrier des lecteurs

Au fil de nos actualités sur les réseaux, vous nous posez des questions, nous interpellez et c'est important. Important parce que les actions mises en place vous concernent directement. Je souhaite prendre le temps d'y répondre directement via ce courrier des lecteurs.
Continuez à poser vos questions via nos réseaux sociaux !
Et bonne lecture !

Président de la Communauté de communes Caux-Austreberthe
Maire de Barentin

Fatima

Avec l'objectif Zéro Déchet, quelles initiatives sont prévues en 2026 ?

En 2026, l'ensemble des foyers des maisons individuelles auront eu la possibilité de se doter gratuitement d'un composteur. Pour les collectifs, tous les points d'apport volontaire pour collecter les déchets alimentaires qui seront valorisés en gaz vert. Nous poursuivons également des projets qui sont attendus par les habitats comme l'opération caux'cottes ou encore les subventions pour les tondeuses mulshing. D'autres réflexions sont en cours pour faciliter la récupération de la taille des haies et ainsi proposer du broyat. Et en janvier, un guide des déchets au naturel sera distribué à tous les habitants. Vous y trouverez une multitude d'idées pour éviter les déchets dans votre jardin, favoriser le retour des insectes sans contraintes !

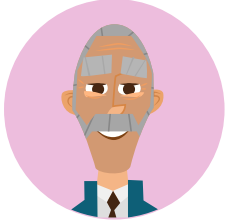

Michel

Je prends régulièrement le train à Barentin ou Pavilly : est-ce que des améliorations sont prévues pour l'accès aux gares ?

Il y a ce qui dépend de nous et le reste... De notre côté, nous avons adopté un grand Plan Mobilité. Il prévoit par exemple le développement d'itinéraires sécurisés à vélo et à pied notamment vers la gare (dès fin octobre vous serez à 7 minutes en vélo et 15 minutes à pied du complexe aquatique depuis la gare !) ou encore de nouvelles offres de service de mobilité comme l'extension du réseau MOCA et prochainement une offre de vélo en location. Malheureusement, l'accessibilité des deux gares ne dépend pas de nous mais de la SNCF et de la Région. Une étude a été lancée et a écarté la solution d'une nouvelle gare. Depuis, nous ne cessons d'intervenir auprès de ces partenaires pour un programme sérieux de mise en accessibilité des gares. Il faut le rappeler, la gare de Barentin est la 7ème gare régionale en termes de fréquentation et si l'on ajoute celle de Pavilly, ce sont 500 000 voyageurs par an qui empruntent nos équipements. Il est donc légitime que ces gares soient prochainement intégrées au schéma régional d'accessibilité... On ne lâche rien.

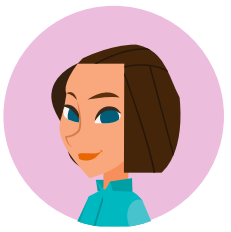

Oxane

Y a-t-il des projets pour valoriser notre patrimoine local et développer plus d'activités culturelles accessibles à tous ?

Oui, plusieurs ! Cette année, un nouveau projet permettra d'accueillir une résidence d'artistes en milieu rural pour mettre en valeur les 200 ans de Bouville grâce à des ateliers et créations collectives. Côté art, le festival Inspire reviendra avec son concept de randonnée culturelle, mêlant patrimoine, nature et créations artistiques contemporaines, accessible à tous les publics. Retenez d'ores et déjà la date du 6 juin pour venir faire la fête à Bouville. Le collectif l'Astragale sera en résidence toute l'année pour créer un spectacle de fin d'année mêlant ateliers de pratiques artistiques, créations vestimentaires et une grande chorale collective. Dès le mois d'octobre, un guide touristique sera diffusé ; vous pourrez voir tous les trésors cachés de notre territoire.

Et surtout n'hésitez pas à participer à l'oeuvre collective de crochet pour la fête de clôture du festival Inspire.

Myriam

Quels sont les axes prioritaires du Plan Climat Air et Energie Territorial pour les cinq prochaines années et comment allez-vous mesurer leur impact ?

Notre Plan Climat-Air-Énergie Territorial se concentre sur quatre grands axes :

- La sobriété énergétique, avec la rénovation de logements et la baisse de la consommation des bâtiments publics.
- Le développement des énergies renouvelables, notamment le solaire (comme les 1 400 panneaux installés sur le complexe aquatique).
- La qualité de l'air, avec des actions de sensibilisation et des capteurs déjà expérimentés par des familles du territoire.

Pour mesurer l'impact, nous suivrons des indicateurs précis : baisse des consommations, réduction des émissions de CO_2, production d'énergie verte… Un bilan est réalisé tous les trois ans, puis en fin de plan, afin de rendre compte des progrès accomplis. Nous n'attendons pas l'adoption de ce plan pour nous mettre au travail. Plusieurs projets sont d'ores et déjà en cours comme l'installation de panneaux solaires, l'arrivée du transport en commun ou encore de nouvelles voies douces et actives. Nous soutenons aussi les projets des partenaires locaux et prochainement de nouveaux panneaux solaires arriveront sur le parking de Carrefour ou encore en entrée de territoire.

N'hésitez pas à consulter l'ensemble de la démarche en scannant le QR code ci-dessous :

Une question?

Vous avez une anecdote sur le territoire ? Venez nous partager vos histoires insolites par messages sur nos réseaux sociaux, Facebook : @cauxaustreberthe et Instagram @cauxaustreberthe

La création d'entreprise Parlons-en !

Créer sa boîte, c'est possible, et même plus simple qu'on ne le croit. C'est ce qu'ont découvert dix porteurs de projet lors d'une demi-journée organisée par la Communauté de communes dans le cadre du Parcours Créateur Créatrice. « Créer une entreprise en France, c'est compliqué et cher » : cette idée reçue ne tient plus. Aujourd'hui, quelques clics suffisent pour immatriculer gratuitement une micro-entreprise sur le site de l'INPI. Et les charges ? Elles sont proportionnelles au chiffre d'affaires : environ 12 % pour un commerçant, 21 % pour un prestataire de service.

Sur le terrain, plusieurs habitants ont franchi le cap : MY Toitures à Émanville, Le Salon de Marine à Pavilly, Brice Petit à Villers-Écalles, ou encore Les Gourmandises d'Ethane à Limésy. En 2024, 175 entreprises ont vu le jour sur le territoire.

Mais toutes ne durent pas : la moitié disparaît dans les trois ans, un quart reste à petite échelle, et le dernier quart se développe. Le point commun de celles qui réussissent ? Elles sont bien accompagnées. C'est là qu'intervient le Parcours Créateur Créatrice.

Chaque mois, des rendez-vous conseils et ateliers gratuits permettent de mûrir son projet, d'éviter les erreurs et de gagner en confiance. De la première idée aux trois premières années d'activité, les porteurs sont soutenus par un réseau de partenaires locaux. Ce parcours ouvre aussi l'accès aux aides régionales comme « Ici je Monte ma Boîte » ou le « Coup de Pouce ».

En 2024, 65 personnes ont bénéficié de cet accompagnement. Et vous ?

Je m'imagine créateur d'entreprise

- Bus de l'Entrepreneuriat,
- Café Création

Je me fais accompagner

- Rendez-vous Conseil BGE
- Rendez-vous Conseil Chambre des Métier

Je fais financer mon projet

- Atelier Initiative Rouen

Je suis prêt.e, je me lance

- Atelier All Inclusive

Évolution des créations d'entreprises en France

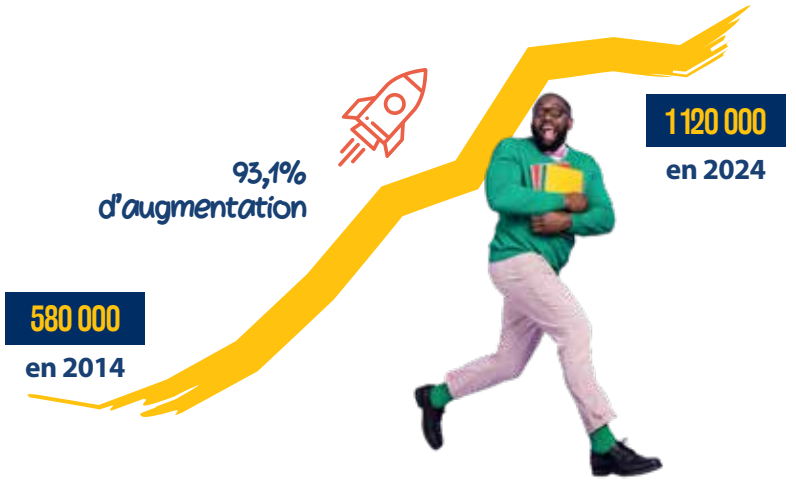

Le calendrier des ateliers et des rendez-vous

Portrait

Pauline Lemonnier, quand la déco devient une vocation

Une passion née très tôt

Depuis toujours, Pauline Lemonnier baigne dans l'univers de la décoration. Fille de brocanteur, elle chine, assemble, transforme… d'abord pour le plaisir. Puis, un jour, elle décide de rénover entièrement sa maison familiale. « On a posté les avant/après sur Instagram… et ça a cartonné », raconte-t-elle. Encouragée par les retours enthousiastes, elle commence à répondre à des demandes d'amis, de proches, puis de parfaits inconnus.

Du clic à la boutique

En 2021, elle franchit le pas et devient auto-entrepreneure. Grâce à une formation de décoratrice financée par le CPF et au soutien de structures comme France Active, elle se professionnalise. Et le bouche-à-oreille fait le reste : elle intervient partout en Normandie, propose des planches d'ambiance, des projections 3D, des conseils personnalisés.

Mais ce n'était que le début. Début 2025, elle ouvre sa boutique d'objets de décoration à Pavilly. L'endroit ? Un ancien salon de toilettage, place du Président d'Esneval, qu'elle a entièrement réaménagé. « J'ai tout de suite vu le potentiel. J'aime l'atypique, les lieux qui ont une âme », confie-t-elle.

Un univers bien à elle

Avec son style à la fois fleuri, frais et légèrement british, Pauline propose une ambiance qui lui ressemble : chaleureuse, élégante et sur mesure. Sa spécialité ? Rentrer dans l'univers de ses clients pour proposer des décos personnalisées, avec des conseils accessibles et une shopping-list sur mesure. Elle intervient désormais aussi auprès de professionnels : récemment, un opticien lui a confié l'aménagement complet de sa boutique.

Une entrepreneure accompagnée

Pour lancer son commerce, elle a bénéficié de l'aide « Impulsion Boutique » proposée par la Communauté de communes, qui finance jusqu'à 50 % des travaux d'embellissement de vitrines. Une aide précieuse, tout comme les conseils reçus dans le cadre du Parcours Créateur Créatrice. « La CCI m'a formée, mon expert-comptable m'a guidée, et j'ai été super bien accompagnée », résume-t-elle.

Et l'avenir ? « Je prépare déjà ma collection d'automne. C'est la saison des cocons, de la chaleur, de la magie de Noël… », sourit-elle, des idées déjà plein la tête.

Quelques questions

Un conseil à ceux qui veulent créer leur entreprise ?
Faites-vous accompagner, allez à droite, à gauche et pensez au CPF

Votre proverbe favori
Qui ne tente rien n'a rien

Votre plat préféré
Je suis très dessert – La Paris Brest

Votre couleur préférée
Le Vert !

La pièce de la maison que vous préférez :
La salle à manger qui est souvent mon bureau et le duo salon-salle que j'adore décorer.

Le lieu où vous vous ressourcez
Dans mon jardin où l'ancien propriétaire a planté beaucoup d'arbre très beaux.

Vous pouvez dîner avec qui vous voulez, vous choisissez qui ?
Taylor Swift !

Un livre à nous conseiller
Orgueil et Préjugés de Jane Austen

Ouverture d'une maison

Avec France services, plus besoin de parcourir des kilomètres ou d'être seul.e face à la complexité administrative. Tout est réuni pour rendre le service public plus accessible, plus simple et plus humain, dans un lieu unique et ainsi faciliter la vie des usagers en rapprochant les services publics au plus près.

L'objectif ?

Permettre aux habitants d'accéder facilement, et en un seul lieu, aux services essentiels des 12 grands opérateurs nationaux :

Impôts (DGFiP) · La Poste · France Travail · Assurance maladie (CPAM) · CAF · Assurance retraite · MSA · Point-Justice · France Rénov' · France Titres · Chèque énergie · URSSAF

Concrètement, que puis-je faire dans une Maison France services ?

Les démarches accessibles sont nombreuses, comme par exemple :

- Déclarer vos revenus ou comprendre votre prélèvement à la source
- Renouveler vos papiers d'identité ou votre permis de conduire
- Demander une allocation logement ou le RSA
- Vous inscrire à France Travail
- Accéder à vos remboursements de soins
- Préparer votre départ à la retraite
- Obtenir des conseils en cas de litige ou de situation complexe
- Être accompagné dans l'attente d'un enfant

En plus de l'information de premier niveau, les conseillers peuvent également :

- Vous guider dans vos démarches en ligne (accès aux sites publics, demande de documents, simulations, etc.)
- Vous accompagnez dans l'apprentissage du numérique (création d'une adresse e-mail, scan et impression de documents, etc.)
- Vous orienter vers les bons interlocuteurs pour les cas les plus complexes

France Titres · France Travail · LA POSTE · Urssaf · msa santé famille retraite services · point-justice informer, orienter, aider

France Services à Barentin

Pour prendre rendez-vous

Vous avez besoin d'un accompagnement indidualisé ?

Vous avez une question simple ou besoin d'un renseignement rapide ? Un accueil sans rendez-vous est également prévu pour vous.

Afin de garantir un service de qualité et un temps d'échange personnalisé, la prise de rendez-vous est privilégiée pour toutes les démarches nécessitant un accompagnement (démarches administratives, aides sociales, etc.).

Comment ? en prenant rendez-vous soit par téléphone au 02.32.94.92.95 ou directement en ligne sur le site internet de la Communauté de communes via l'onglet "Vivre et Habiter"

Comment m'y rendre ?

Une offre de services au plus près de chez vous

Où : 4 rue de l'ingénieur Locke à Barentin

Quand :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 - 12h30	Fermé	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30
14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	Fermé	14h - 17h

Anaïs

Mathieu

Dans votre France services, deux agents sont présents pour vous accueillir, vous orienter et vous accompagner au mieux dans vos démarches, en toute confidentialité.

Une aide financière pour changer les règles !

Des protections durables, pour soi et pour la planète

À partir du 1er octobre 2025, la Communauté de communes Caux-Austreberthe propose une nouvelle aide pour soutenir l'achat de protections hygiéniques réutilisables. **Objectif :** réduire les déchets tout en luttant contre la précarité menstruelle. Culottes menstruelles ou serviettes lavables sont concernées, avec une **subvention allant jusqu'à 30 €** par personne.

Un vrai impact écologique

Selon l'ADEME, les protections périodiques jetables – non recyclables – représentent 13 % des ordures ménagères résiduelles. Sur un an, cela équivaut à plus de 30 kg par habitant. En optant pour des protections réutilisables (d'une durée de vie de 5 à 10 ans), on diminue fortement cet impact environnemental.

Un choix économique

À l'achat, ces produits peuvent sembler plus chers. Mais sur le long terme, les économies sont bien réelles : **entre 175 et 245 euros économisés en cinq ans**, selon les modèles. Un investissement rapidement rentabilisé pour toutes celles qui les adoptent.

Et pour la santé ?

Autre avantage non négligeable : la composition. Les protections jetables contiennent des substances chimiques (parfum, plastifiants, agents blanchissants…) parfois associées à des irritations, allergies ou troubles hormonaux. Les produits lavables, quant à eux, sont souvent fabriqués à partir de matières plus douces, plus saines, et sans perturbateurs endocriniens.

Une démarche sociale et égalitaire

Ce dispositif s'inscrit aussi dans une politique publique en faveur de l'égalité. Comme le rappelle Nadège Balzac, présidente de la commission égalité femmes/hommes :

« Cette aide est un levier concret pour lutter contre la précarité menstruelle et promouvoir des alternatives respectueuses de la santé et de l'environnement. »

Comment en bénéficier ?

Retrouvez toutes les modalités ici :

Zoom sur Culottes parisiennes, notre partenaire

Caux-Austreberthe a fait le choix de s'associer avec Culottes parisiennes. Pourquoi ce choix ? Parce que la plateforme propose des produits écologique, fabriqué en France de manière socialement éthique.

Donner une seconde vie à nos déchets électroniques

Du 22 au 30 novembre, la Semaine européenne de la réduction des déchets met les équipements électriques et électroniques à l'honneur. Une occasion concrète pour trier, réparer ou recycler téléphones, petits électroménagers, jouets électroniques ou ordinateurs hors d'usage.

Pourquoi c'est important ?

Ces déchets, appelés D3E, contiennent des matériaux précieux comme l'or ou le cuivre… mais aussi des substances dangereuses. Mal triés, ils polluent les sols et les eaux. Bien recyclés, ils deviennent des ressources.

17,6 kg

de déchet électronique généré par chaque habitant en moyenne par an, en Europe.

- de 25%

est réellement recyclé !

Des actions concrètes près de chez vous

Pour encourager les bons gestes, Caux-Austreberthe organise plusieurs actions :

- Challenge inter-écoles (3 au 21 novembre) : les élèves collectent les petits appareils usagés. Trois établissements seront récompensés.
- Bidouille Café (jeudi 27 novembre) : à Barentin, venez réparer vos petits appareils ou apprendre à le faire, en partenariat avec le Maillon Normand. Atelier gratuit sur inscription (18 places).
- Collecte à domicile (samedi 29 novembre) : une tournée spéciale est organisée dans les communes rurales (sur inscription – 20 foyers – 4 objets max).

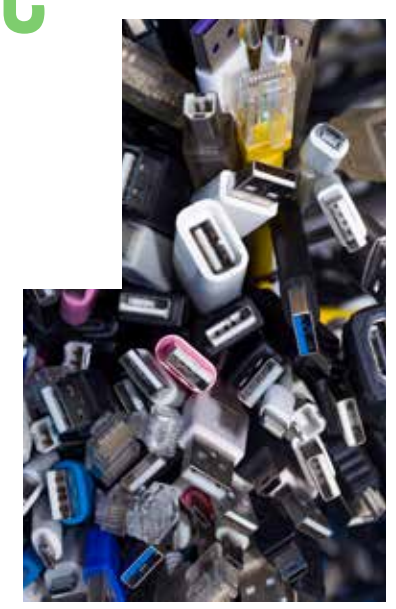

Bon à savoir

Votre ancien appareil peut être repris en magasin lors d'un nouvel achat (« 1 pour 1 »), voire sans achat dans les grandes surfaces (« 1 pour 0 »). Et si la panne est légère, pensez réparation : un bonus financier est même prévu via le site bonusreparation.org.

Recycler, c'est aussi faire respirer la planète : une tonne d'appareils recyclés, c'est deux tonnes de CO_2 évitées soit 2 voyages aller/retour à New-York !

Des économies d'énergie à la portée de tous avec Voltalis

La bonne énergie

Un dispositif innovant pour réduire la consommation

À l'heure où les factures d'électricité pèsent lourd dans le budget des familles, une nouvelle solution arrive sur le territoire de Caux-Austreberthe. La Communauté de communes vient de signer une convention avec la société Voltalis pour équiper **gratuitement** les foyers chauffés à l'électricité d'un **boîtier connecté**. Cet outil simple agit directement sur les radiateurs et chauffe-eau, afin de réduire ponctuellement leur consommation, sans impact sur le confort. Résultat : une baisse de la facture et une meilleure maîtrise de l'énergie au quotidien.

Comment ça marche ?

Le principe est simple : le boîtier, installé par un technicien agréé, communique avec votre tableau électrique. Il peut couper quelques minutes le fonctionnement de certains appareils énergivores, comme les chauffages électriques, aux moments où la demande est la plus forte sur le réseau national. Ces micro-coupures, imperceptibles pour les habitants, permettent d'économiser de l'énergie et de participer à l'équilibre global du système électrique. En parallèle, chaque utilisateur dispose d'une application pour suivre en temps réel sa consommation et apprendre à mieux la gérer.

Des bénéfices pour les habitants et pour le territoire

L'installation de ce dispositif présente plusieurs avantages concrets. D'abord, la réduction de la consommation d'électricité entraîne une baisse de la facture énergétique, un gain appréciable pour le pouvoir d'achat. Ensuite, le dispositif contribue à limiter les pics de consommation qui fragilisent le réseau national. Enfin, en réduisant les émissions de CO_2, il participe activement à la transition écologique locale.

Sur le territoire, environ **3 030 logements** sont chauffés à l'électricité, soit près de 30 % du parc résidentiel. L'installation de boîtiers Voltalis pourrait permettre **d'économiser chaque année près de 275 MWh et d'éviter l'émission de 127 tonnes de CO_2.** C'est l'équivalent de plusieurs dizaines de voitures en circulation en moins !

Un projet sans frais pour les usagers

Autre atout : ce service n'entraîne aucun coût, ni pour les habitants, ni pour la collectivité. La société Voltalis est rémunérée par les acteurs nationaux du système électrique, car ses boîtiers permettent de stabiliser le réseau. Les usagers, eux, profitent gratuitement d'un dispositif innovant, simple à utiliser, et sans engagement.

Une initiative inscrite dans le Plan Climat

Cette action s'inscrit pleinement dans le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) porté par Caux-Austreberthe. L'objectif : réduire l'empreinte carbone, encourager les économies d'énergie et accompagner les habitants vers des pratiques plus durables. Avec Voltalis, la Communauté de communes franchit une nouvelle étape concrète de ce programme, en proposant une solution accessible à tous. Comme le souligne Agnès Largillet, conseillère déléguée à la transition écologique, « C'est une solution concrète, simple à mettre en œuvre et qui bénéficie à la fois aux habitants, au territoire et au climat. En rejoignant ce dispositif, chacun contribue à un effort collectif, sans contrainte ni dépense supplémentaire ».

Et maintenant ?

Dans les prochains mois, des réunions d'information et des permanences seront organisées afin de présenter le dispositif aux habitants intéressés. Les volontaires pourront s'inscrire pour bénéficier gratuitement de l'installation du boîtier.

« S'endormir au volant, c'est très dangereux. S'endormir à vélo, c'est très rare. S'endormir à pied, c'est très con. »
Philippe Geluck, Le chat est content.

Pendant ce temps-là... à CAUX AUSTREBERTHE

6 km de piste toute neuve sur l'ancienne voie ferrée, large de 3 m, sans dénivelé : idéale pour les familles à vélo, à pieds ou en rollers.

Nouveau maillon de la Seine à Vélo et de l'Express Vélo #11 : un vrai trait d'union entre nos territoires.

A tester, encore et encore !!

CAUX AUSTREBERTHE
Directeur de la publication Christophe Bouillon Sources et photos Caux-Austreberthe Conception / maquettage Henka Illustrations Caux-Austreberthe - Freepik Rédaction Caux-Austreberthe Impression Planete Graphique